

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION d'EAU POTABLE  
DE PRÉNOUVELLON - MEMBROLLES - TRIPLEVILLE - VERDES - CHARSONVILLE-  
OUZOUER LE MARCHE**

Département de Loir-et-Cher

Arrondissement de BLOIS

Siège : Mairie déléguée de PRÉNOUVELLON 3, rue des Ecoles – 41240 BEAUCE LA ROMAINE

**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL**

Séance du 21 mars 2024

L'an deux mil vingt quatre et le 21 mars à dix-sept heure trente, le Comité Syndical s'est réuni en Mairie de PRÉNOUVELLON, sous la présidence de Monsieur Bernard ESPUGNA, Président du Syndicat.

Date de convocation : 13 mars 2024

Nombre de membres en exercice : 9

*Président de séance : Bernard ESPUGNA*

*Présents : Bernard ESPUGNA, Jean-Paul BEDIU, Jérôme SEJOURNE, Christine VEUILLE, Bruno VIVIER, Jean-Charles GAUCHERON, Christian ROUBALAY, Gérard GOUDEAU, Philippe POITOU,*

*Absent excusé : Monsieur Franck POINTEAU*

**Délibération 6**

***Versement participation à la Commune de Beauce la Romaine***

Monsieur le Président informe les membres du comité syndical qu'il convient de fixer la participation à verser à Beauce la Romaine, dans le cadre de la mise à disposition des différents services utilisés par le SIAEP, à la somme de 1.000 euros pour l'année 2024.

**Le Comité Syndical**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, et après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

**Décide**

De régler le ou les titres émis par la Commune de Beauce la Romaine.

Pour extrait conforme au registre  
Acte rendu exécutoire après publication  
Et dépôt en préfecture le 22 mars 2024

Délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Le Président,

Bernard ESPUGNA

